

# SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 27 JANVIER 2020  
DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2020 - 09

**Objet : Création d'un poste de catégorie B du cadre des Techniciens territorial**

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 27 Janvier 2020, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier d'emploi des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à des divers cadres d'emploi de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire

Vu les Statuts du Syndicat Hauts-de-France Mobilités,

Vu le ROB présenté le 27 novembre 2019,

Vu le Budget Primitif voté le 27 Janvier 2019,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2019 adoptées jusqu'à ce jour,

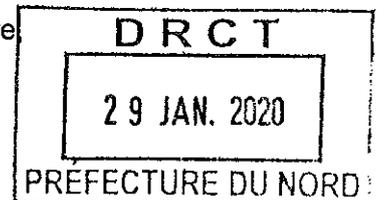
Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Considérant les avancées sur le transfert des fonctionnalités de la Centrale PassPass.fr à prendre en charge par le Syndicat, notamment la gestion de l'exploitation Billettique,

Considérant dans ce cadre les ajustements des besoins techniques nécessaires en termes de moyens humains, notamment sur l'accompagnement Billettique des membres de la communauté Passpass et sur l'intégration de leur système Billettiques avec la centrale Passpass.fr et ses outils associés,

Considérant que ces missions sont accessibles avec une qualification en informatique de Niveau III à II, apparentée au cadre des Techniciens territoriaux,

Considérant l'intérêt économique pour le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités d'internaliser plutôt que de recourir à des prestataires externes et l'étude de la CTPI en cours pour la suppression du poste du grade d'ingénieur de « chargé de mission expert Billettique et Information multimodale »,

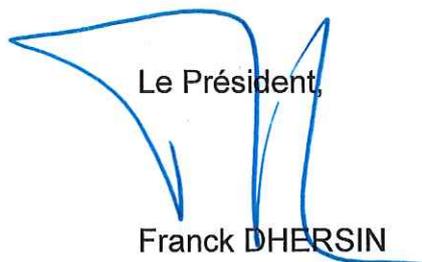


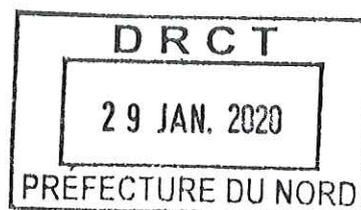
## DECIDE

- De créer un poste de Chargé de projet Mobilités et Billettique du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux,
- De recruter cette personne en tant que fonctionnaire du corps des Techniciens territoriaux ou le cas échéant, en tant que contractuel et pour les besoins de continuité du service, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire si aucun fonctionnaire ne pouvait être recruté sur ce poste dans les conditions fixées par la loi (article 3.2 loi du 26 janvier 1984),
- De modifier en ce sens le tableau des effectifs comme joint à la présente délibération.

## AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

  
Le Président,  
Franck DHERSIN



Annexe 1 à la délibération N° 2020 - 09  
**TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES AU 27 JANVIER 2020**

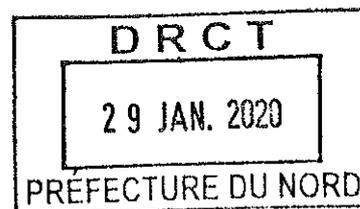
**DRCT**  
 PREFECTURE  
 29 JAN. 2020  
 STATUTS AGENTS

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
<b>POSTES POURVUS</b>						
<b>Filière Administrative</b>						
Une assistante de direction	Adjoint(e) Administrative 2ème cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire administratif et financier	Rédacteur Principal 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Un Gestionnaire Administratif et Financier	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Deux chargés de Mission expert (Chargés d'études)	Attaché et Attaché Principal	A	2	2	complet	Titulaires
Un Directeur(trice)-Adjoint(e)	Directeur (trice) Territorial	A	1	1	complet	Titulaire
<b>Filière Technique</b>						
Un Directeur	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur Principal	A	1	1	complet	Titulaire
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel
Un Adjoint au responsable PFR	Technicien	B	1	1	complet	contractuel
<b>POSTES A POURVOIR</b>						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.2)
Un Chargé de communication Multimédia	Attaché	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
Un chargé de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.2)
<b>POSTES SUPPRIMES OU EN COURS DE SUPPRESSION</b>						
Un Community Manager (supprimé)	Ingénieur	A	0	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
Un chargé de Mission expert (en cours d'examen par la CTPI)	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel
Un Data Scientist paramètre de données (en cours d'examen par la CTPI)	Ingénieur	A	0	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
<b>POSTES NON PERMANENTS</b>						
Gestionnaire de ressources informatiques	Technicien	B	1	1	complet	CDD 12 mois (art 3-1°) Fin 02/2020
Chef de projet Multimédia	Technicien	B	1	1	complet	CDD 12 mois (art 3-1°) Fin 02/2020
<b>TOTAL POSTES EN COURS</b>			<b>16</b>	<b>13</b>		
<b>TOTAL POSTES PERMANENTS</b>			<b>14</b>	<b>13</b>		

# HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES

## CHARGE/E DE MISSION MOBILITES ET BILLETTIQUE

Date de publication :  
Date limite de candidature :  
Date prévue du recrutement : 9 Mai 2020  
Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public  
Nombre de poste(s) : 1  
Grades ou cadres d'emploi : Technicien Territorial



### MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2 à Bac + 3

Descriptif des missions du poste : Domaines de compétence du Syndicat :  
Le Syndicat Hauts-de-France Mobilités est un syndicat de type SRU issu de la loi 2000 qui regroupe de nombreuses Autorités Organisatrices de Transports des Hauts-de-France.

Son objet, détaillé dans l'article n°1 des statuts, consiste en :

- « la coopération de ses adhérents, afin de coordonner les services de transports qu'ils Organisent, la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers, et la recherche de la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés ».

Par ailleurs le syndicat est à l'origine de la démarche d'interopérabilité PassPass qui vise notamment à une billettisation interopérable de l'ensemble des membres de cette communauté, répartie sur le périmètre des Hauts-de-France.

Cette recherche d'interopérabilité se concrétise également par la mise en œuvre d'un SIM ou système d'information multimodale qui a pour objectif de vendre à terme, via différents canaux digitaux, les titres de transports des membres de la communauté PassPass.

La publication de ce poste intervient dans ce contexte de mise en service prochaine de la distribution en ligne sur passpass.fr des titres de transports des membres de la communauté Passpass associé à la nécessité d'accompagnement des réseaux et des AO sur ce domaine spécifique de la billettique

### MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Apporter son expertise, expérience et savoir-faire, dans les domaines de la billettique des transports publics.

### ACCOMPAGNEMENT BILLETTIQUE

1 – Analyser les besoins des membres de la communauté PassPass en termes d'interopérabilité billettique et aider à concevoir les solutions, processus et échanges nécessaires à la réalisation des objectifs du Syndicat dans les domaines de la billettique

2- Accompagner le syndicat et ses membres dans la mise en œuvre des solutions billettiques et des applications techniques dans le cadre des limites des compétences du syndicat notamment dans le cadre de passpass.fr et des outils associés (TPV, TPVS...)

3 – participer au montage des dossiers correspondants ainsi que la validation technique des dossiers.

### ANIMATION ET ECHANGES

1 – Sous l'égide de l'équipe de direction, et en lien avec les équipes transverses de Hauts-de-France Mobilités, Co-animer les groupes de travail techniques mis en place par le Syndicat dans les domaines de la billettique tels que les GTBIV

2 – Co-Assurer les échanges d'information avec les partenaires et adhérents et toute personne invitée aux réunions organisées par le Syndicat dans le domaine de la billettique, en concertation avec l'équipe en place à Hauts-de-France Mobilités

3- Co-Organiser avec l'équipe en place à Hauts-de-France Mobilités, la concertation sur le domaine de la billettique entre les adhérents du Syndicat, et les membres de la communauté Passpass.

4 – Participer aux réunions techniques organisées par les adhérents ou partenaires du Syndicat dans les domaines de compétence précités.

### APPUI TECHNIQUES ET ADMINISTRATION BILLETTIQUE

1 – Apporter à l'équipe de direction l'appui technique nécessaire dans les domaines de la billettique et être source de proposition pour les différentes actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs du Syndicat en termes de Billettique

2 – Suivre les évolutions techniques et technologique dans les domaines de la billettique intermodale et la tarification et leur application sur passpass.fr, en co-construction si besoin avec les intervenants externes et internes de HDFM

3- Dans le cadre de la vente en ligne de passpass.fr et des systèmes Billettiques associés, réaliser des diagnostics de pannes et concevoir, proposer, et mettre en œuvre des améliorations techniques ou des actions de maintenance préventive ou corrective, en transversalité avec les équipes de HDFM

4-Suivre et assurer la traçabilité de l'ensemble des activités liées à la billettique sur Passpass.fr et ses outils associés, notamment les demandes d'évolutions

5- En lien avec les intervenants internes et externes de HDFM, participer à l'administration du système billettique de passpass.fr et ses outils associés, paramétrer, configurer et tester au besoin le système et ses composants

6- Paramétrer les produits billettiques et mettre en œuvre le traitement des demandes de paramétrage des produits non billettiques, et suivre ces actions si portées par un prestataire externe

7-Assurer une assistance technique et fonctionnelle aux utilisateurs du système billettique, au besoin co-rédiger les supports et former les utilisateurs sur l'usage de l'outil,

8-Participer au suivi du SAV matériel en collaboration avec le pôle maintenance,

### **APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

1 – Participer à la mise en place des différents marchés publics portés par le Syndicat dans les domaines de la billettique et de l'interopérabilité.

2 – Contribuer à la Rédaction des cahiers des charges des marchés du Syndicat

3- Participer à l'analyse des offres et à la rédaction des rapports d'analyse.

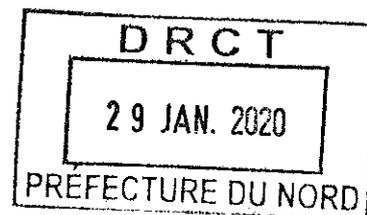
4- Concourir à la création, à la rédaction et à l'actualisation des documents de référence nécessaires aux adhérents et partenaires du Syndicat pour mettre en œuvre l'interopérabilité telle que souhaitée par le Syndicat et ses membres.

5 – Rédiger le compte-rendu des séances de travail des groupes de travail techniques.

6 – Assurer la vérification du service fait dans le cadre du suivi des marchés relatifs à la billettique et à l'information voyageur.

### **PROFIL RECHERCHE**

- Formation supérieure (Niveau BAC +2 ou Bac +3 en informatique industrielle, en électrotechnique ou en système industriel)
- Expérience souhaitée dans le domaine des technologies de la billettique et des systèmes d'information appliquées aux transports,
- Rigueur, sens de l'organisation, Adaptabilité et polyvalence
- Autonomie et réactivité.
- Esprit d'équipe.
- Aisance relationnelle, Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation.
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Réserve et confidentialité
- Contraintes de mobilité : Région Hauts de France, France (rares)
- Contraintes horaires : Relative disponibilité.



### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu d'affectation : LILLE CEDEX et ARMENTIERES

Service d'affectation : Syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

### **CANDIDATURES**

Les candidatures sont à adresser à :

**SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES**

**Siège de région Nord Pas-de-Calais**

**151 avenue du Président Hoover**

**59555 LILLE CEDEX**

Informations complémentaires : Mme Marie-Céline HUGUENIN Directrice Adjointe de HDF Mobilités

TEL 03 20 14 62 02/ 62 00

### **INFORMATION**

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

